



PLAN DE QUARTIER (PQ) "Peute Rive"



Plan de Quartier (PQ)
1:200

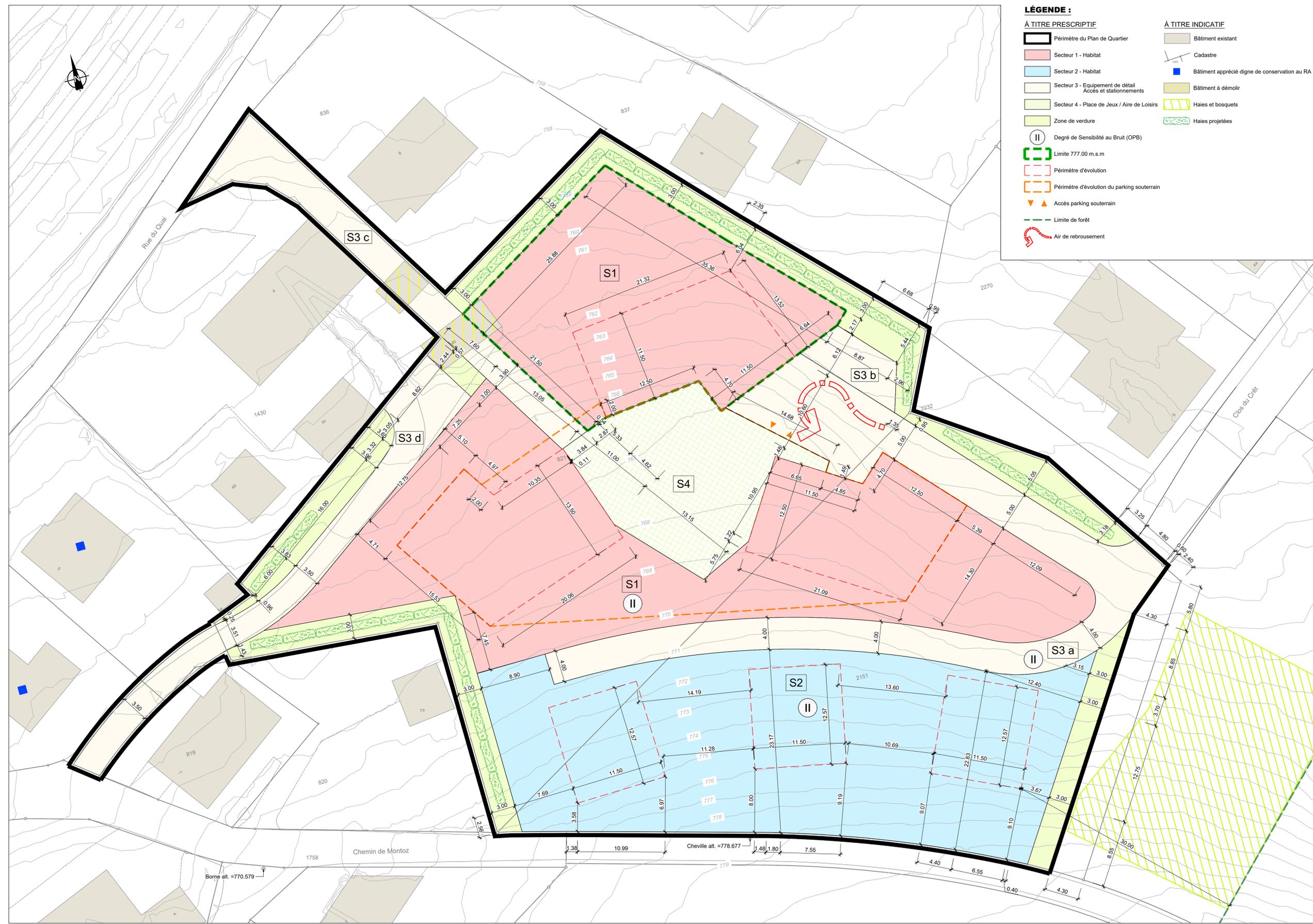
ATB SA

Ingénieurs-conseils SIA USIC
Promenade 22 - 2720 Tramelan
Tel 032 487 59 77 - Fax 032 487 67 65
tramelan@atb-sa.ch - www.atb-sa.ch

N° dossier 2361.10		N° plan 11	
Date	Projet	Dessin	Contrôle
06.05.2024	ALG	es	YR
10.07.2024	ALG	es	YR
16.09.2025	MM	es	MM

INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION (IRA)

Décision de Conseil Municipal (CM, art. 94 al.2 LC)	du 14.05.2024
Information et Participation de la Population (IPP)	du 29.05.2024 au 14.06.2024
Examen Préalable (ExP, art. 59 LC) – Rapport d'ExP	du 22.07.2024 au 17.07.2025
Procédure d'opposition / Dépôt public (Po/Dp, art. 60 LC)	
Publications dans la Feuille Officielle d'Avis	les
Dépôt public	du
Opposition vidée :	-
Opposition non vidée :	-
Reserve de droit :	-
Adoption (art. 66 al.3 LC)	
Plan de Quartier adopté par le Conseil Municipal	le
Au nom de la Municipalité de Tavannes	Le Secrétaire municipal
Le Président du Conseil Municipal :	Alexis BOURGEOIS
Fabien VORPE	
Attestation (art. 120 OC)	
Certifié exact, Tavannes le	Le Secrétaire municipal
Approbation (art. 61 LC)	
Approuvé par l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT)	



LÉGENDE :

À TITRE PRESCRIPTIF		À TITRE INDICATIF	
	Périmètre du Plan de Quartier		Bâtiment existant
	Secteur 1 - Habitat		Cadastre
	Secteur 2 - Habitat		Bâtiment apprécié digne de conservation au RA
	Secteur 3 - Equipement de détail Accès et stationnements		Bâtiment à démolir
	Secteur 4 - Place de Jeux / Aire de Loisirs		Haies et bosquets
	Zone de verdure		Haies projetées
	Degré de Sensibilité au Bruit (OPB)		
	Limite 777.00 m.s.m		
	Périmètre d'évolution		
	Périmètre d'évolution du parking souterrain		
	Accès parking souterrain		
	Limite de forêt		
	Air de reboisement		